DLP 10-4-87059436

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

S.S.N. 0758 . 14

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 140 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 000 28 D

☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 4 - 11 mars 1987

ATTENTION ! Ce bulletin est le dernier qui sera envoyé aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour 1987.

Cette note étant adressée à l'ensemble de nos abonnés, ne pas en tenir compte si vous avez déjà effectué votre réabonnement.

COLZA

- Charançon de la tige :
- Cylindrosporiose :

} *Pas de traitement dans l'immédiat*

POMME-DE-TERRE : *Traitement des semences contre le Rhizoctone*

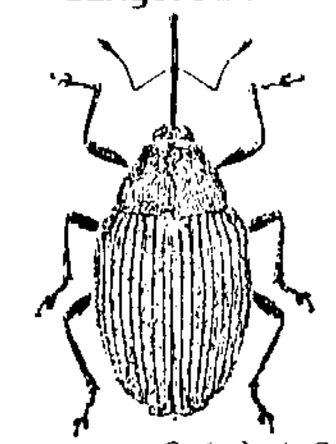
ORGES D'HIVER : *Apparition des symptômes de mosaïque jaune*

C O L Z A

Les premières manifestations de reprise de végétation ne sont relevées que dans les **situations** précoces (Sud Bourgogne).

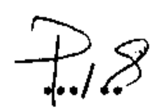
CHARANCON DE LA TIGE

► L'identification des insectes nécessite leur séchage (papier buvard, mouchoir en papier).

Le charançon de la tige du colza **dangereux**	Le charançon de la tige du chou
	
Longueur : 2,6 à 4,0 mm	2,5 à 3 mm (un peu plus petit)
Couleur : gris foncé	gris clair
	une tache blanche sur le dos
* pattes noires	* bout des pattes roux

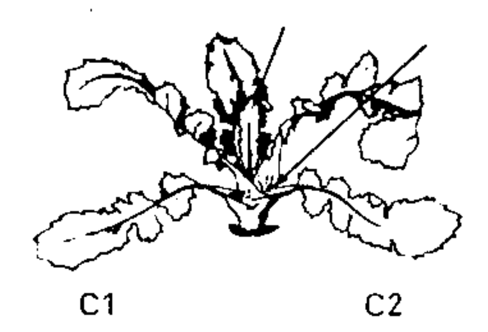
(* caractéristiques visibles à la loupe de poche)

Dégâts : Les piqûres de ponte faites sous le bourgeon terminal provoquent des torsions et éclatements de tige.	**Pas de dégâts**



Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

► La période sensible du colza va de la reprise de végétation au stade "hauteur de la tige 20 cm".







Les conditions d'intervention selon l'activité de l'insecte sont les suivantes :

soit, des captures répétées, même faibles en nombre,

soit, des captures importantes (quelques dizaines) en une seule fois,

soit, en présence d'une piqûre de ponte par pied en moyenne (comptage sur 25-50 pieds) cette observation est difficile à faire, mais elle peut compenser la mise en place tardive d'une cuvette.

SITUATION - PREVISION :

Le réseau d'observations est fonctionnel depuis plusieurs jours et aucune capture n'est encore enregistrée.

Le temps froid prévu pour la fin de cette semaine laisse penser que, si des sorties de charançons se produisent d'ici samedi, elles seront de faible intensité.

PRECONISATION :

Aucun traitement insecticide n'est à envisager dans l'immédiat. Attendez notre prochain bulletin (courant de la semaine prochaine).

—— CYLINDROSPORIOSE

SITUATION : Jusqu'à ce jour les symptômes de cette maladie sont excessivement rares.

PRECONISATION : Aucun traitement fongicide n'est à envisager dans un proche avenir.

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

—— MOSAIQUE JAUNE DE L'ORGE

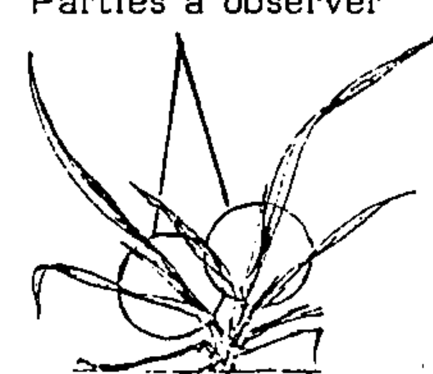
SITUATION :

Les symptômes sont apparus dans plusieurs secteurs : Tonnerrois, Chatillonnais, Val de Seille. . .

aspect mosaïque
visible en transparence



Parties à observer



Les symptômes de ronds ou bandes jaunes dans les parcelles, peuvent avoir d'autres origines notamment l'humidité. Vérifier les symptômes sur les plantes. Ceux-ci se présentent sous forme de tirets ou petites taches décolorés bien visibles par transparence sur les jeunes feuilles.

.../..

PRECONISATION :

Il est important de repérer les parcelles atteintes. Dans ces parcelles, les prochaines cultures d'orge d'hiver ou d'escourgeon devront faire intervenir une variété tolérante au virus.

Les symptômes caractéristiques disparaissent dès que les températures remontent au-dessus de 15°C.

B L E

MOUCHE GRISE DES CEREALES

Information : En complément aux indications du bulletin du 5 février 1987, il est à noter que l'autorisation exceptionnelle d'emploi accordée au BIRLANE CE 40 à 1,5 l/ha en application sur le sol à l'éclosion des oeufs vient d'être également accordée au LORSBAN Liquide à 2,5 l/ha.

LUTTE CONTRE LE PIETIN VERSE DU BLE EN 1987
(Note commune I.N.R.A., I.T.C.F., S.P.V.)

Le Piétin-verse n'est pas la seule maladie à prendre en compte à la montaison. D'autres maladies du complexe parasitaire peuvent à elles seules justifier une intervention et guider le choix du produit et de l'époque d'application. Pour cela, il existe une large gamme de spécialités, décrites dans le dépliant vert "Protection des céréales" édité par l'I.T.C.F., l'I.N.R.A. et le S.P.V., et offrant une relative souplesse dans leur date d'utilisation.

Au contraire, dans les situations où une bonne efficacité est particulièrement recherchée sur Piétin-verse, le choix du produit est plus limité et son positionnement revêt une grande importance.

Deux cas peuvent être distingués :

Cas n° 1 : Parcelles sans risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates.

L'intervention doit être déclenchée dès que **20 % des talles** présentent des symptômes de Piétin-verse au niveau des gaines et juste avant le passage du champignon sur la tige. Les produits à base de benzimidazoles possèdent une relative souplesse d'emploi, ce qui autorise des applications jusqu'à mi-montaison quand le seuil est atteint tardivement.

Cas n° 2 : Parcelles où existe un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates.

Les produits utilisables doivent être appliqués précocement pour avoir leur pleine efficacité. La décision doit être prise au plus tard au stade 2 noeuds.

Deux possibilités se présentent alors :

1 - Parcelles où le Piétin-verse se développe précocement et atteint le seuil de 20 % de talles attaquées superficiellement avant le stade 2 noeuds.

Les produits à utiliser sont :

SPORTAK 45	à	1,66 l/ha
SPORTAK PF	à	1,5 l/ha
SPORTAK MZ	à	1,33 + 4,7 l/ha
PUNCH C	à	1,2 l/ha
TRIUMPH	à	3,75 l/ha

Attention : Pour être pleinement efficaces sur Piétin-verse ces produits doivent être impérativement utilisés à la dose mentionnée ci-dessus.

-/..

2 - Parcelles où les symptômes de Piétin-verse sont encore peu développés au moment de la prise de décision.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de prévoir l'évolution ultérieure de la maladie ni le type de souches qui se développera. Des études doivent être poursuivies sur les facteurs de développement des différentes souches de Piétin, sur leur nuisibilité, et sur l'efficacité des différentes matières actives.

En attendant, le *prochloraz* seul (à 750 g/ha) ou associé au *mancozèbe* (à 600 g + 2 133 g/ha) a donné régulièrement satisfaction en 1986 et peut être préconisé.

CULTURES LEGUMIERES

RHIZOCTONE DE LA POMME-DE-TERRE

Le traitement des semences contaminées par le Rhizoctone est indispensable car le champignon entraîne d'importantes pertes à la récolte en quantité et en qualité.

Le traitement par trempage est fait pendant 5 minutes. Pour compenser la perte de matière active, il faut après chaque passage, ajouter 4 litres d'une solution de concentration double de la bouillie initiale par quintal traité et renouveler le bain après 15 passages sur la base d'un quintal dans un hectolitre de bouillie.

Le traitement par micropulvérisation est fait à raison de 2 litres de bouillie par tonne.

Matière active	TREMPAGE g de m.a/hl	MICROPULVERISATION g de m.a/tonne	POUDRAGE g de m.a/tonne	Spécialités commerciales
bénomyl	200			BENLATE
carbendazime	200			BAVISTINE, BRIOR, DARYLINE
carbendazime + manèbe	120 + 1 000			BAVISTINE M, DARYLINE M
iprodione	400	100		ROVRAL
mancozèbe			2 400	DITHANE M 45, SANDOZEBE
mépronil	375	100		BASITAC 75 PM
			150	BASITAC 3 PP
pencycuron	62,5	187,5		MONCEREN L
			250	MONCEREN P
thiophanate-méthyl	350			PELT 44
thiabendazole		60		MERTECT Flowable, TEBUZATE 45 L
tolclophos-méthyl		50		RIZOLEX

*

*　　　　*